



**Procès-verbal approuvé de la réunion extraordinaire du
Conseil d'intendance de la Société du Paysage de Grand-Pré
tenue le 12 juin 2014, de 9 h 30 à 15 h,
dans la salle de séminaire du Centre des sciences de l'environnement K.-C.-Irving
de l'Université Acadia**

Administrateurs présents	
Claude DeGrâce (président)	Société Nationale de l'Acadie (SNA)
Ann Palmeter (coprésidente)	Grand Pré and Area Community Association
Charlie Curry	Grand Pré Marsh Body
Stan Surette	Société Promotion Grand-Pré
Conseiller Mike Ennis	Municipalité du comté de Kings
Robert Moreau	Parcs Canada
Marilyn Perkins	Première Nation Glooscap
Naomi Blanchard	Grand Pré and Area Community Association
Hélène Lavigne	Société Nationale de l'Acadie (SNA)
Ina Amirault	Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse
Marcel McKeough	Ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine de la Nouvelle-Écosse
Loretta Robichaud	Ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse
Administrateurs d'office présents	
Madelyn LeMay	Municipalité du comté de Kings
Richard Bridge	Animateur

1. Accueil et présentations – M. DeGrâce (président) ouvre la réunion à 9 h 31.
2. Confirmation de l'ordre du jour – Il est décidé que l'ordre du jour de la séance à huis clos comprendra seulement a) la correspondance de M. M. Coyle et b) la gouvernance et la composition du Conseil. Il est décidé que les points examinés au cours de la réunion ordinaire comprendront a) les points découlant de la séance à huis clos et b) l'archéologie.
3. Il est proposé par le conseiller Ennis, appuyé par M^{me} Lavigne, que le Conseil passe à une séance à huis clos pour examiner la correspondance de M. M. Coyle ainsi que b) la gouvernance et la composition du Conseil. La proposition est adoptée à l'unanimité. Le Conseil tient la séance à huis clos de 9 h 40 à 13 h 31.
4. Il est proposé par M. Curry, appuyé par M. Moreau, qu'une réunion extraordinaire des membres se tienne. La proposition est adoptée à l'unanimité. La réunion extraordinaire des membres débute à 13 h 32.
5. Ordre du jour : Le seul sujet à l'ordre du jour est l'élection des administrateurs élus au suffrage universel. Le conseiller Ennis propose, appuyé par M^{me} Perkins, l'adoption de l'ordre du jour de la réunion extraordinaire des membres. La proposition est adoptée à l'unanimité.
6. M. Moreau propose, appuyé par M. Curry que l'exigence du préavis de tenue d'une réunion extraordinaire des membres soit suspendue. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. M. Moreau propose, appuyé par M^{me} Lavigne, que la Société accepte les deux nouveaux membres élus de la Grand Pré and Area Community Association (GPACA), nommément M. Curry et M^{me} Jean Leung, à compter de ce jour, le 12 juin 2014, pour une période de deux ans. La proposition est adoptée avec deux abstentions.
Le conseiller Ennis propose, appuyé par M. Moreau, que M^{me} Blanchard et M^{me} Palmeter soient nommées administratrices élus au suffrage universel jusqu'à l'AGA de 2015 du Conseil d'intendance, conformément au *Règlement administratif*. La proposition est adoptée à l'unanimité.
Il est signalé que la GPACA a chargé ses représentantes, Ann Palmeter et Naomi Blanchard, de demander une modification du *Règlement administratif* de la Société visant la suppression de l'exigence pour la GPACA de nommer un coprésident. À la suite d'une discussion au sujet des exigences du *Règlement administratif* de la Société et de l'absence de nomination d'un coprésident par la GPACA, M. Moreau suggère que les membres de la Société rencontrent la GPACA pour expliquer la nécessité qu'a la société de se doter d'un coprésident du milieu local.
Il est proposé par M. Moreau, appuyé par le conseiller Ennis, que M. Curry soit nommé coprésident intérimaire représentant la collectivité en attendant une rencontre avec le conseil de la GPACA. La proposition est adoptée à l'unanimité.
8. M. Moreau propose la levée de la séance extraordinaire. La réunion extraordinaire des membres est levée à 14 h 9.
9. M. DeGrâce (président) ouvre la réunion ordinaire à 14 h 10.
10. Adoption du procès-verbal
Le procès-verbal du 15 mai 2014 n'est pas considéré.
11. Affaires découlant de la séance à huis clos
M^{me} Blanchard propose, appuyée par M. Moreau, que le Conseil accepte la recommandation soumise par le conseiller juridique le 10 juin 2014, sous réserve d'une clarification du montant. La proposition est adoptée à l'unanimité.
12. Archéologie : M. Curry signale qu'un résident qui est en train de construire un bâtiment a reçu une lettre le notifiant qu'il doit communiquer avec le gouvernement provincial s'il trouve des artefacts archéologiques durant la construction. M^{me} LeMay précise que la lettre provient du comté de Kings (dont elle est désormais la signataire) et que la lettre sera modifiée pour expliquer que la responsabilité des propriétaires de Grand Pré ne diffère pas de celle des propriétaires du reste de la province. M. Curry fait remarquer que les propriétaires avaient été avisés avant l'inscription qu'ils ne feraient pas l'objet d'examen détaillé particulier.
À la suite de la discussion, il est décidé qu'on organisera une rencontre du Comité consultatif technique (CCT) dans les plus brefs délais afin d'établir une politique et des pratiques exemplaires en matière d'archéologie. M^{me} Perkins ajoute que la Première Nation Glooscap n'est pas représentée au sein du CCT.
13. Rencontre avec la GPACA : Il est décidé que M. Curry, M. DeGrâce, le conseiller Ennis et M. Moreau rencontreront la GPACA dans les plus brefs délais, la date visée étant le 18 juin 2014, et que M. Moreau agira comme principal porte-parole. On ajoute qu'un membre de la Société de fiducie devrait également assister à la rencontre. M. Curry demandera qu'on prévoie du temps pour la rencontre à l'ordre du jour de la GPACA et il prendra des dispositions aux fins de la discussion. On ajoute que les autres membres de la Société pourraient être présents s'ils le souhaitent.
14. APECA : Il est mentionné que M. DeGrâce communiquera avec l'APECA pour déterminer si l'Agence acceptera une demande de financement de la Société en vue de la mise en œuvre du projet de signalisation.

15. Compte rendu à la Municipalité du comté de Kings : On demande à M^{me} LeMay de réserver du temps au cours de la réunion du Comité plénier pour que les coprésidents présentent au Conseil un compte rendu au sujet du Paysage de Grand-Pré.
16. Entrepreneurs : M^{me} Blanchard signale que tous les contacts avec les entrepreneurs devraient survenir par l'entremise de M^{me} LeMay et tous en conviennent.
17. *Règlement administratif* : Il est proposé par M^{me} Blanchard, appuyée par M. Moreau, que le Conseil demande à M. Bridge de fournir au Conseil sa recommandation au sujet des améliorations à apporter au *Règlement administratif* ainsi que ses suggestions au sujet de la composition de la Société. La proposition est adoptée à l'unanimité. M. Bridge laisse entendre que ce travail pourrait nécessiter environ quatre heures et qu'il aura probablement besoin d'une rencontre de 90 minutes avec le Conseil. Les membres remercient M. Bridge de sa présence à la réunion et de ses contributions.
18. Date de la prochaine réunion : le 31 juillet 2014. Il s'agira d'une réunion en personne.
19. AGA : le 11 septembre 2014, au lieu historique national du Canada de Grand-Pré. Une assemblée d'affaires ordinaire se tiendra également. L'avis pertinent ne sera pas inséré sur le site Web avant que survienne la rencontre avec la GPACA.
20. Levée de la séance. L'ordre du jour étant épuisé, M. Moreau propose la levée de la séance à 14 h 47.